BTS

ASSURANCE

Pour exercer ses activités, le technicien supérieur en assurance devra acquérir et développer des qualités personnelles telles que :
• Le sens du service à la clientèle
• La rigueur
• L'autonomie (dans le respect des normes et des procédures)
• La discrétion
Sur le plan professionnel, le diplômé se doit de maîtriser la langue française écrite et orale, la bureautique et les technologies de communication.

LA PRÉPARATION À ILEC

DURÉE DE LA FORMATION

2 ans avec 16 semaines de stages obligatoires

NIVEAU REQUIS

Baccalauréat

CONDITIONS D'INSCRIPTION :

Recrutement sur dossier et entretien de motivation

ILEC NICE
12, Boulevard Dubouchage
06000 NICE
Tél. : 04 92 17 33 10

ILEC CANNES
10, Rue Mozart
06400 CANNES
Tél. : 04 97 06 64 51

www.ilec.fr
info@ilec.fr

EMPLOI

L'évolution du secteur assurance se traduit par une élévation du niveau de qualification du personnel ainsi que par une diversification des compétences nécessaires à l'exercice d'activités moins administratives mais plus techniques et plus commerciales que par le passé. En fonction du type d'entreprise (société d'assurance, agence générale, cabinet de courtage, service des assurances et des entreprises industrielles ou commerciales) et du secteur de celle-ci, le technicien est amené à exercer, à des degrés divers, les activités suivantes :

• Conception et adaptation des produits
• Prospection et vente
• Souscription
• Indemnisation et règlement
• Surveillance du portefeuille client.

PRÉPARATION

La formation peut être suivie dans le cadre de la formation initiale, de l'alternance avec un contrat de professionnalisation ou d'un CIF (congé individuel de formation).

PROGRAMMES

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

• Français.
• Droit et fiscalité.
• Économie générale et d'entreprise.
- Langues vivantes.

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

• ***Gestion administrative :*** avec maîtrise des outils de bureautique, de communication, d'informatique et de comptabilité.
• ***Organisation et activités techniques :*** les techniques de l'assurance, le droit spécifique, les catégories…
• ***Études et administrations commerciales :*** relation avec les clients, vente et négociation.

L'ensemble de cette formation est complétée par des actions professionnelles réalisées au travers de stages en entreprise (formation initiale).

RÈGLEMENT D'EXAMEN

ÉPREUVES	FORME	DURÉE	COEFF.
Culture générale et expression	Écrit	4 h	3
Langue vivante	Écrit	2 h	1
Langue vivante	Oral	20 mn	1
Culture professionnelle et suivi du client	Écrit	4 h	4
Développement commercial et conduite d'entretien	Oral	40 mn	4
Gestion des sinistres	Ecrit	4 h	4
Accueil en situation de sinistre	Oral	20 mn	3
Communication digitale, systèmes de communication, outils numériques	Écrit	2 h	2